



la Convention
de la Baie-James
et du Nord québécois

Comité d'évaluation
Evaluating Committee

ᑲᑦᑎᑦᑎᑦ ᑎᑦᑎᑦᑎᑦ ᑎᑦᑎᑦᑎᑦ
ᑎᑦᑎᑦᑎᑦ ᑎᑦᑎᑦᑎᑦ ᑎᑦᑎᑦᑎᑦ

COMPTE RENDU DE LA 319^e RÉUNION DU COMITÉ D'ÉVALUATION

(Adopté)

DATE : 24 août 2023

ENDROIT : Vidéoconférence

ÉTAIENT PRÉSENTS : John Paul Murdoch, GNC, Président
Lucas Del Vecchio, GNC
Geneviève Bélanger, Canada
Louis Breton, Canada
Nicholas Poirier, Québec
Daniel Berrouard, Québec

Sophie Cooper, secrétaire exécutive

1) Début de la réunion 319^e et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel quel.

2) Adoption du compte rendu de la 318^e réunion

Le compte rendu de la 318^e réunion est adopté tel quel.

Action : Traduire et classer le compte rendu de la 318^e réunion.

3) Suivi de la correspondance

Le suivi de la correspondance couvre la période du 19 juillet 2023 au 24 août 2023 est présenté à l'Annexe A.

4) Projet Sirmac - Échantillonnage en vrac de 50 000 tonnes par Vision Lithium

N/Réf. : 3214-14-068

- Renseignements préliminaires
- Complément d'information (réponses aux questions et commentaires)
- Pour recommandation sur l'opportunité d'assujettir le projet à la procédure et, le cas échéant, sur la portée de l'étude d'impact à réaliser

Le Comité d'évaluation (COMEV) a reçu, le 6 décembre 2022, les renseignements préliminaires se rapportant au projet d'échantillonnage en vrac par Vision Lithium. Un complément d'information a également été reçu le 30 mai 2023.

Le promoteur souhaite effectuer un échantillonnage en vrac de 50 000 tonnes de minerai afin de procéder à des tests métallurgiques. Le projet impliquera du dynamitage de roche et de l'excavation par pelle mécanique. Le promoteur indique que la roche prélevée sera transportée hors du site pour traitement.

Au terme de l'étude des documents transmis par le promoteur, le COMEV considère que des renseignements supplémentaires sont nécessaires pour poursuivre son analyse. Ainsi, le promoteur devra répondre à des questions et commentaires, lesquels seront inclus dans la lettre de transmission.

**Action : Envoyer une lettre à l'Administratrice provinciale
Transmission de questions et commentaires**

5) Projet minier Moblan par Sayona Nord

N/Réf. : 3214-14-062

- Renseignements préliminaires – Mise à jour du projet
- Pour recommandation sur la portée de l'étude d'impact à réaliser

Le Comité d'évaluation (COMEV) a reçu, le 5 juillet 2023, les renseignements préliminaires concernant la mise à jour du projet minier Moblan Lithium.

Le promoteur, Sayona Nord inc., souhaite implanter une mine et un concentrateur de lithium sur le site du Lac Moblan lequel il a acquis les droits miniers en décembre 2021. Le promoteur prévoit réaliser des modifications importantes au projet, comparativement au projet initial. Certains éléments et concept du projet initial demeurent valides, comme l'exploitation à ciel ouvert, l'emplacement de l'usine de traitement du minerai et la présence des haldes de co-disposition des résidus et des stériles.

Les modifications proposées par le promoteur incluent : l'agrandissement de l'aire à l'étude (de 443 ha à 2000 ha); l'agrandissement de la fosse (de 26 ha à 85 ha) dans un nouveau bassin versant et la destruction complète d'un lac; un nouveau tracé pour la construction de la ligne électrique; et le prolongement de la durée d'exploitation (de 15 ans à 25 ans).

En raison des modifications importantes proposées au projet par le promoteur et en tenant compte du temps écoulé, le COMEV recommande d'émettre une nouvelle directive d'étude d'impact. Ceci assurera au promoteur la clarté nécessaire pour que celui-ci prenne en considération les nouveaux guides et lignes directrices du gouvernement du Québec qui ne se retrouvaient pas dans la directive de 2019. Une nouvelle directive sera rédigée et approuvée à une rencontre ultérieure.

6) Compensation pour l'atteinte aux milieux humides et hydriques – Diagnostic de la situation en territoires conventionnés - Demande de consultation

- Pour avis et commentaires

Le Comité d'évaluation (COMEV) a reçu, le 9 août 2023, la demande de consultation du MELCCFP concernant la compensation des milieux humides et hydriques (MHH) en territoires conventionnés.

Le MELCCFP et le comité de travail sur la compensation pour l'atteinte aux milieux humides et hydriques au nord du 49^e parallèle souhaite recevoir les opinions et commentaires du COMEV concernant la compensation des MHH dans la région de la Baie-James. Les membres du COMEV rédigeront des commentaires et continueront la discussion sur ce sujet à la prochaine rencontre.

7) Divers

Projets en attente

- Projet de construction d'un chemin pour l'implantation d'un mât de mesure de vent par Projet éolien Oujé-Bougoumou Skakeegun S.E.C., (3214-05-082) *(En attente des réponses du promoteur)*
- Projet de protection des rives Lac Champion par la Première Nation Crie de Nemaska, (3219-01-002) *(En attente des réponses du promoteur)*
- Projet de construction et d'opération d'un lieu d'enfouissement en territoire isolé (LETI) à la Mine Eastmain par Benz Mining Corporation (3214-16-081) *(En attente des réponses du promoteur)*
- Projet d'ouverture et exploitation d'une sablière près du lac Lardet par Les équipements J.V.C. inc. (3214-03-048) *(en attente du promoteur)*
- Projet de construction de la résidence Nadoshtin par la société Corporation Résidence Nadoshtin inc. (3214-06-031) *(en attente du promoteur)*
- Projet de construction de chemins forestiers dans le secteur Témiscamie par Chantiers Chibougamau Ltée (3214-05-086) *(en attente de précisions)*

- Projet de travaux de réfection et d'entretien 2023-2024 de la route Billy-Diamond et du chemin Chisasibi par la Société de développement de la Baie-James (3214-05-081) *(en attente du promoteur)*
- Construction d'une nouvelle cellule à l'usine de traitement des eaux usées à Waskaganish par la Nation crie de Waskaganish (3219-12-004) *(en attente du promoteur)*

8) Prochaines réunions

Les prochaines rencontres du COMEV sont prévues pour le 27 septembre 2023, le 1^{er} novembre 2023 et le 28 novembre 2023 par vidéoconférence.

Annexe A
Suivi de la correspondance du 19 juillet 2023 au 24 août 2023

Projet	De	À	Document	Date	Action - commentaires
Projet d'agrandissement et d'exploitation d'une carrière située au km 35,5 de la route Billy-Diamond par la Société de développement de la Baie-James N/Réf. : 3214-05-081	John Paul Murdoch COMEV	Marie-Josée Lizotte Sous-ministre MELCCFP	Transmission d'une recommandation de non-assujettissement	Transmis le 24 juillet 2023 Accusé réception le 24 juillet 2023	<i>Pour recommandation</i>
	Mélissa Gagnon MELCCFP	Angelin Dossou SDBJ	Transmission d'une attestation de non-assujettissement	Transmis le 16 août 2023 Reçu COMEV le 16 août 2023	
Projet de réhabilitation environnementale d'une ancienne station-service sur la route Transtaïga par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts N/Réf. : 3214-16-085	John Paul Murdoch COMEV	Marie-Josée Lizotte Sous-ministre MELCCFP	Transmission d'une recommandation de non-assujettissement	Transmis le 24 juillet 2023 Accusé réception le 24 juillet 2023	<i>Pour recommandation</i>
	Mélissa Gagnon MELCCFP	Stéphanie Morin MRNF	Transmission d'une attestation de non-assujettissement	Transmis le 16 août 2023 Reçu COMEV le 16 août 2023	
Compensation pour l'atteinte aux milieux humides et hydriques en territoires conventionnés – Diagnostic de la situation en territoires conventionnés	Mélissa Gagnon MELCCFP	John Paul Murdoch COMEV	Demande de consultation	Transmis le 9 août 2023 Reçu COMEV le 14 août 2023	<i>Pour avis et commentaires</i>